Arnaques à domicile



Le retour des beaux jours s'accompagne souvent de celui des services à domicile, par exemple des nettoyages de façades, toits et volets de maisons individuelles. Ils sont très souvent proposés par des personnes itinérantes.

Les aîné·e·s sont la principale cible des arnaqueur·euse·s qui proposent des tapis ou des travaux d'entretien à des prix beaucoup trop élevés. Or, le travail n'est jamais conforme à la prestation convenue. Il peut même causer des dégâts importants sur la faune et la flore. Par exemple, avec de la pollution à l'eau de Javel.

De plus, il arrive que les auteur·e·s en profitent pour dérober de l'argent et des objets de valeur. Les auteur·e·s peuvent aussi s'éclipser avant d'avoir commencé le travail, mais par contre pas avant d'avoir eu une avance sur leur paiement.

Afin de mettre en confiance leurs « client·e·s », ces arnaqueur·euse·s itinérant·e·s utilisent souvent des véhicules **immatriculés en Suisse**.

## Nos conseils

- Ne laissez pas entrer des inconnu·e·s chez vous ! Un·e ouvrier·e doit avoir pris rendez-vous avant de venir dans votre habitation.
- Sauf avis préalable en bonne et due forme ou confirmation d'une entreprise reconnue, refusez toute proposition, aussi avantageuse soit-elle en apparence.
- En cas de doute, exigez les coordonnées de l'entreprise et renseignez-vous tout de suite auprès de la société indiquée.
- N'entrez pas en matière avec ces personnes même pour discuter ; le dialogue sert à vous distraire!
- Fermez toujours votre porte à clef, que vous soyez chez vous ou non.
- Ne conservez à votre domicile qu'un minimum d'argent et d'objets de valeur.
- Si vous faites l'objet d'une demande douteuse, relevez le maximum de détails et signalez rapidement le cas à la police via le 117.
- Parlez-en autour de vous, en particulier aux aîné·e·s de votre entourage.